

Jérôme Cahuzac, quatre mois de mensonges et de démentis

En quatre mois, l'ex-ministre est passé des dénégations les plus véhémentes à une défense plus fébrile.

Le Monde.fr | 02.04.2013 à 18h53 • Mis à jour le 02.04.2013 à 19h02

Depuis quatre mois, Jérôme Cahuzac n'a eu de cesse de démentir les accusations portées contre lui par Mediapart. D'abord véhémentes, ses dénégations se sont faites plus floues. Finalement, l'ex-ministre du budget a reconnu dans une note publiée sur son blog, à 15 h 52 mardi 2 avril, l'existence "d'un compte bancaire (...) depuis une vingtaine d'années".

4 décembre : "Je n'ai jamais disposé d'un compte en Suisse ou ailleurs à l'étranger. Jamais." A peine Mediapart a-t-il publié son premier article que le ministre du budget réagit dans un communiqué sur son blog. "Je réitère le démenti formel que j'ai apporté directement auprès de Mediapart : je n'ai jamais disposé d'un compte en Suisse ou ailleurs à l'étranger. Jamais. J'invite avec force l'ensemble des médias à ne pas reprendre des propos diffamatoires portant gravement atteinte à mon honneur", écrit-il. Sur son compte Twitter, il tient des propos similaires.

Je ne sais pas de quoi il est question. Je n'ai jamais eu de compte en suisse ou ailleurs. C'est ahurissant 1/2
— Jérôme Cahuzac (@J_Cahuzac)

5 décembre : Les "yeux dans les yeux" avec François Hollande. Dès le lendemain des révélations, un Jérôme Cahuzac très offensif est dans les matinales radio pour démentir des accusations "délirantes". Sur RTL : "Mes accusateurs devront prouver que leurs accusations sont fondées. Ils auront du mal. J'ignore ce qu'il en est de leurs intentions et des éléments dont ils disposent, j'aimerais qu'ils les montrent."

Dans l'après-midi, il est interrogé par le député Daniel Fasquelle (UMP), et lui répond sans détour : "Je démens catégoriquement les allégations contenues sur le site Mediapart. Je n'ai pas, je n'ai eu jamais eu de compte à l'étranger. Ni maintenant ni avant."

Puis, c'est à François Hollande qu'il jure, "les yeux dans les yeux", son innocence, selon les informations du Monde. "Si tu me dis que tu n'es pas au courant, je te défendrai", dit M. Hollande. "Je n'ai pas de compte en Suisse", répond-t-il. "Alors je te défendrai", conclut le président.

19 décembre : "Il y a 4-5 secondes où, effectivement, ça peut être moi, mais il se trouve que ce n'est pas moi." France Inter révèle que Jérôme Cahuzac s'est confié devant plusieurs journalistes de la radio, soulignant à plusieurs reprises : "En tous cas, ce n'est pas moi !" à propos de l'enregistrement diffusé par Mediapart, sur lequel on entend un homme dire : "Ça me fait chier d'avoir un compte ouvert là-bas, l'UBS c'est quand même pas forcément la plus planquée des banques". "Sur les 3 minutes 40 d'enregistrement, reconnaît-il, il y a 4-5 secondes où effectivement ça peut être moi, mais il se trouve que ce n'est pas moi." Il assure que son frère Antoine a écouté l'enregistrement et aurait dit : "Ce n'est pas lui car la personne qui parle bute sur les mots, or mon frère ne bute jamais sur les mots."

8 janvier : "Il y a d'autres métiers dans la vie que ministre." Alors que la justice a ouvert une enquête préliminaire au chef de blanchiment de fraude fiscale, Jérôme Cahuzac maintient les apparences, au moins de façade. Dans un communiqué diffusé par son avocat, il se dit satisfait de l'ouverture de cette enquête, et pense que "cette démarche permettra, comme il l'a toujours affirmé, de démontrer sa complète innocence des accusations absurdes dont il fait l'objet". Mais en privé, le ministre perd un peu pied. Dans une scène rapportée par Le Monde, lors d'une galette des rois où sont aussi conviés Manuel Valls et son avocat Gilles August, il lâche : "Il y a d'autres métiers dans la vie que ministre."

9 janvier : Moscovici monte au créneau. Interrogé sur Europe 1, le ministre des finances se dit convaincu de l'innocence de son collègue. Il en veut pour preuve une conversation qu'il a eue récemment avec M.

Cahuzac : "Quand quelqu'un avec qui je travaille bien, qui est un ami, se met en face de moi et me dit les yeux dans les yeux : 'Voilà, je n'ai pas de compte en Suisse', j'ai confiance."

8 février : "Je n'ai pas cédé et je ne céderai pas." Jérôme Cahuzac profite de la demande de coopération faite par le gouvernement français à la Suisse pour répéter une nouvelle fois qu'il "n'a jamais eu de compte en Suisse". "La réponse apportée par la Suisse permettra, je l'espère, d'en finir avec ces saletés", ajoute-t-il, tout en soulignant qu'il n'a pas eu connaissance du document transmis par la banque UBS. Il affirme à Jean-Jacques Bourdin sur RTL n'avoir "à aucun moment pensé à démissionner. Pourquoi démissionner quand on est innocent ? Je n'ai pas cédé et je ne céderai pas."

9 février : "Il n'y a aucune place au doute." Le Journal du dimanche, citant des sources proches du ministre des finances, Pierre Moscovici, assure qu'un document transmis par les autorités helvètes confirme que Jérôme Cahuzac n'a pas détenu de compte dans ce pays entre 2006 et 2012. "Il n'y a aucune place au doute dans la réponse transmise par la Suisse", martèle l'entourage de M. Moscovici. Mais aucun média n'aura accès à ce fameux document.

Début mars : "Ce n'est pas moi, parce que ça ne peut pas être moi." Dans un article publié le 21 mars, au lendemain de la démission, Le Nouvel Observateur rapporte ces propos du ministre tenus dans la semaine du 11 mars. Aux questions de l'hebdomadaire, qui veut savoir pourquoi il ne dit pas clairement ne pas être l'homme sur l'enregistrement, il répond : "Pourquoi nier l'accessoire quand on dément l'essentiel ?", puis "Ce n'est pas moi parce que ça ne peut pas être moi".

19 mars : "J'en ai marre. Je n'en peux plus..." Peu après l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour blanchiment de fraude fiscale, des socialistes l'entendent dire après des questions au gouvernement : "J'en ai marre. Je n'en peux plus..." Dans la foulée, il annonce sa démission. Là encore, il maintient une façade optimiste : "Cela ne change rien ni à mon innocence ni au caractère calomniateur des accusations lancées contre moi."

2 avril : "J'ai été pris dans une spirale du mensonge et je m'y suis fourvoyé." Le désormais ex-ministre du budget reconnaît finalement sur son blog, après l'annonce de révélations imminentes par Le Canard Enchaîné, qu'il détenait bien un compte bancaire à l'étranger depuis vingt ans. Le ministre est mis en examen pour "blanchiment de fraude fiscale".

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/04/02/jerome-cahuzac-4-mois-de-mensonges-et-de-dementis_3152243_823448.html#SyVIdHVYRypYfu36.99